

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS D'AOÛT, TENUE LE 9 AOÛT 2022, À 19 H

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE – 19 H

- 1.1 Ouverture de la séance du mois d'août 2022 et adoption de l'ordre du jour

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUILLET 2022 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DES 8 ET 28 JUILLET 2022

- 1.2 Dispense de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2022 et des séances extraordinaires des 8 et 28 juillet 2022 - Approbation desdits procès-verbaux
- 1.3 Affaires émanant de ce procès-verbal

2. DIRECTION GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES

- 2.1 Dépôt de la liste des personnes engagées
- 2.2 Dépôt de la liste des transferts budgétaires autorisés par le directeur général pour le mois de juillet 2022

3. SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- 3.1 Dépôt de la liste des dépenses payées
- 3.2 Dépôt de la liste des immeubles sur lesquelles les taxes imposées n'ont pas été payées en tout ou en partie
- 3.3 Dépôt du rapport financier et du rapport des auditeurs de la Ville de Pincourt pour l'exercice financier 2021 et dépôt des informations financières et du rapport des auditeurs sur les renseignements relatifs aux coûts afférents aux ouvrages communs d'assainissement des eaux usées pour l'exercice financier 2021

4. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- 4.1 Dépense financée par le surplus réservé « infrastructures » - Octroi d'un contrat pour des services professionnels en ingénierie pour l'élaboration des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de réfection à l'intersection du boul. Cardinal-Léger et de l'avenue Joseph-Lafèche

5. LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

6. SERVICE D'URGENCE ET DE PROTECTION INCENDIE

6.1 Dépense financée par le règlement d'emprunt 919 – Octroi d'un contrat pour l'achat d'un camion échelle

7. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

8. GREFFE ET COMMUNICATIONS

8.1 Adoption des règlements numéro 868-05 (nuisances), 838-06 (délégation) et 921 (préemption)

8.2 Vente des immeubles pour non-paiement de taxes le 9 décembre 2022 et nomination du représentant de la Ville de Pincourt pour acquérir, si nécessaire, des immeubles lors de ladite vente

9. SÉCURITÉ CIVILE ET MESURES D'URGENCE

10. AFFAIRES NOUVELLES

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE